

# Belloubête veut mettre encore plus de musulmans délinquants et terroristes dans la rue e

écrit par Christine Tasin | 13 septembre 2018

Sauve qui peut ! La Belloubête veut faire diminuer la population carcérale...

Avec son plan prison, les détenus devraient pouvoir faire leur bureau dans leur cellule, débarrassée d'une partie de ses occupants. Vont être contents avec leur smartphone, leur ordi... Le but ? 8000 détenus dans la nature.

Macron avait promis pendant la campagne qu'il y aurait 15000 places de prisons supplémentaires... Il n'avait pas précisé que ce serait fait en mettant dehors les occupants actuels.

Bon, j'outre le trait, puisque le « plan prison » de la Belloubête prévoit, quand même, la construction de 8000 places. Paroles, paroles ?

Il est clair que l'essentiel des mesures consiste à vider les prisons :

Le plan prison, présenté mercredi en conseil des ministres, reprend les annonces du président. Ce projet entend réduire les courtes peines d'emprisonnement. La ministre chiffre les peines de moins d'un an à environ 90 000. En dessous d'un mois, elles seront interdites : « *les très courtes peines sont plus désocialisantes que réinsérantes* », a déclaré la ministre lors d'un point de presse. Entre un et six mois, la peine s'exécutera par principe dehors. Ces mesures s'accompagneront d'un développement des alternatives à l'incarcération, comme le travail d'intérêt général.

En revanche, pour les peines de prison de plus d'un an, il n'y aura plus d'aménagement, alors qu'actuellement, les peines jusqu'à deux ans peuvent être aménagées. Autant de mesures qui figurent déjà dans le projet de réforme de la

justice, présenté en avril par la ministre et qui sera débattu au Sénat en octobre.

Pour la première fois, Nicole Belloubet avance un chiffre. « *La redéfinition de l'échelle des peines devrait (...) faire baisser (la population carcérale) d'environ 8.000 personnes* », a-t-elle affirmé. « *L'application des mesures devrait aboutir théoriquement en une année à cette réduction* », a-t-elle ajouté.

Naturellement, pas la moindre solution politique, pas le moindre réalisme, du genre « renvoyer chez eux les étrangers délinquants qui remplissent nos prisons ». J'avoue que cela me sidère. Tellement simple à décider, à faire voter, à réaliser. Avec ou pas l'accord des pays d'origine. Un clandestin ayant quitté son pays en toute illégalité est toujours citoyen de ce pays, non ? Quant aux prétendues atteintes aux droits de l'homme qui interdiraient leur retour... A partir du moment où ils s'en prennent à nos hommes à nous, à nos enfants, à nos femmes, à nos biens. Les Droits de l'homme chez eux on s'en contrefiche.

Quant à faire diminuer la population carcérale, avec tous les clandestins qui arrivent, avec tous les immigrés légaux qui arrivent... Ah ! Ah! Ah !